Le traitement des "objets patrimoniaux" dans le système d'information de la direction du patrimoine et des sites du canton de Genève

Autor(en): **Kraft, S. / Schätti, N. / Viaccoz-de Noyers, A.-M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **105 (2007)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-236438

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le traitement des «objets patrimoniaux» dans le système d'information de la direction du patrimoine et des sites du canton de Genève

Les services chargés de la protection du patrimoine à Genève, sont regroupés dans la direction du patrimoine et des sites de l'Etat de Genève (département des constructions et des technologies de l'information). Depuis leur création, ils ont rassemblé d'importantes quantités d'information qui donnent des renseignements sur l'histoire des bâtiments, sites et autres objets qui sont situés sur le territoire cantonal et qui sont susceptibles d'avoir un intérêt patrimonial. Le cas échéant, elles informent sur les mesures de protection qui ont été prises pour garantir le maintien.

Die mit dem Schutz der historisch-kulturellen Bausubstanz betrauten Ämter in Genf gehören zur Direktion des Landschafts- und Gebäudeschutzes (Departement der Bauten und der Informationstechnologie). Seit ihrer Schaffung haben sie grosse Mengen an Information gesammelt, die über die Geschichte der Gebäude, Landschaften und weitere auf dem Kantonsgebiet liegende Objekte Auskunft geben und von einschlägigem Interesse sind.

I servizi incaricati della protezione del patrimonio di Ginevra sono raggruppati nella Direzione del patrimonio e dei siti dello Stato di Ginevra (Dipartimento delle costruzioni e delle tecnologie dell'informazione). Dalla loro creazione hanno raccolto rilevanti quantità d'informazioni che danno indicazioni sulla storia degli edifici, dei siti e di altri oggetti situati sul territorio cantonale e che rivestono un interesse patrimoniale.

S. Kraft, N. Schätti,
A.-M. Viaccoz-de Noyers

Définition des objets patrimoniaux

Les «objets patrimoniaux» sont au cœur du système d'information de la direction du patrimoine et des sites (SI_DPS) créé dans le but de les valoriser. Ils se caractérisent par un ensemble de propriétés dont les principales sont:

- les «objets patrimoniaux» se définissent par leur contexte et par une relation forte au territoire: les objets immeubles constituent la règle, les objets mobiliers l'exception
- le contexte géographique, historique, culturel, dans lequel a été créé et a été conservé un objet joue un rôle très important dans la définition de ses qualités patrimoniales
- l'ensemble des connaissances et constats qui peuvent être réunis sur un objet permettent de fonder sa valeur patrimoniale
- de nombreux intervenants et institutions (scientifiques, associatifs, politiques) participent à la définition des objets patrimoniaux
- l'information créée sur ces objets provient de sources multiples qu'il faut synthétiser; la documentation est souvent produite en externe

De ces propriétés, on peut déduire deux concepts majeurs qui ont guidé l'élaboration du système.

L'empreinte territoriale

Contrairement à la plupart des objets culturels, ceux que décrit le SI_DPS sont définis par une empreinte territoriale. Cela se justifie dans la mesure où la protection du patrimoine ne s'intéresse qu'aux seuls objets qui ont, ou ont eu, une relation avec l'histoire du territoire genevois, à l'exclusion des objets mobiliers venus d'ailleurs qui constituent, par exemple, l'essentiel des collections des musées. Cette empreinte permet une pleine intégration du SI_DPS au système d'information du territoire genevois (SITG). Les données patrimoniales sont ainsi associées à l'ensemble des autres informations qui influent sur le territoire et son aménagement.

La gestion des interprétations multiples

Le caractère culturel des données patrimoniales les différencient cependant de la plupart des objets géographiques présents sur le SITG. En effet, les informations ne peuvent pas être actualisées, car elles dépendent de la vision spécifique de celui qui les a saisi à un moment donné. Un objet patrimonial peut, en effet, avoir été décrit à différentes époques et par plusieurs personnes, à chaque fois selon des points de vue particuliers. L'empreinte territoriale de l'objet (définition historique du périmètre de l'objet) comme la description et l'évaluation de l'objet sont ainsi variables dans le temps et restent, pour une part au moins, liés à la subjectivité de qui les conçoit. Le système doit donc pouvoir gérer la multiplicité des interprétations qui en résulte (voir fig. 2 et 3). La connaissance s'enrichit ainsi de la diversité des contributions accumulées à travers le temps.

Les fonctionnalités du SI_DPS mises en œuvre sur la borne patrimoine présentées aux Journées du SITG 2007

Les fonctionnalités principales du SI_DPS sont les suivantes:

- Localisation des objets sur le territoire:
  → couplage du SI_DPS au SITG
- Gestion d'interprétations multiples sur un objet

- Intégration au processus administratif
- Gestion de l'évolution de l'objet dans le temps

Les fonctionnalités du SI_DPS ont été présentées lors des journées SITG à l'aide d'une «borne patrimoine» qui regroupait l'ensemble des informations dont dispose la direction du patrimoine et des sites sur les bâtiments et sites de la commune de Versoix. Elles se composaient de plusieurs ensembles de données distincts:

1) Les objets et bâtiments au bénéfice d'une mesure de protection ponctuelle.
   - Il s'agit de cinq objets classés – un site archéologique, un site naturel, une pierre mégalithique, une borne et une chapelle – ainsi que d'un ancien bâtiment rural inscrit à l'inventaire.
2) Deux recensements architecturaux.
   - Le recensement architectural des villages genevois qui permet de connaître, pour chaque bâtiment situé dans les bourgs et hameaux anciens du canton, sa «valeur patrimoniale», avec une échelle qui va de 1 (exceptionnel) à 7 (sans intérêt). Ce recensement identifie les objets intéressants du point de vue de la protection du patrimoine pour définir ceux qui sont susceptibles de mériter une mesure de sauvegarde.
   - Le recensement effectué par l'Étude de la maison rurale genevoise qui est un recensement thématique. Il ne concerne que les bâtiments à vocation agricole antérieurs au début du XXe siècle. Il donne notamment de nombreux renseignements sur l'état des propriétés rurales au XIXe siècle. Il a constitué la base de travail pour la publication des «Maisons rurales du canton de Genève» parue en 2006 aux éditions Slatkine.

Fig. 1: Borne patrimoine sur le territoire de Versoix (GE): en jaune, calage du projet de Versoix-la-Ville sur le cadastre actuel; en rouge, sites classés; en bleu, objets patrimoniaux.

3) Les sites archéologiques attestés ou présumés qui sont situés sur la commune de Versoix. L'un de ces sites – la station littorale néolithique de Versoix-le-Bourg – est classé monument historique (voir plus haut). Il s'agit pour la plupart de sites qui ont livré du matériel archéologique et des informations sur l'occupation humaine de la commune depuis la préhistoire.

4) Les données liées au «cadastre napoléonien» qui permet de visualiser l'ensemble des objets actuels permettant de conserver l'entier ou une partie des éléments anciens (antérieur au début du XIXe siècle). Ces objets étaient déjà représentés sur le cadastre réalisé en 1806 à l'époque napoléonienne. Elle constitue donc un indicateur utile pour la protection du patrimoine, qui devra cependant être vérifié de cas en cas sur le terrain.

5) La trame du projet de création de Versoix-la-Ville (fin du 18ème siècle) qui, bien qu'abandonné, s'est partiellement inscrit

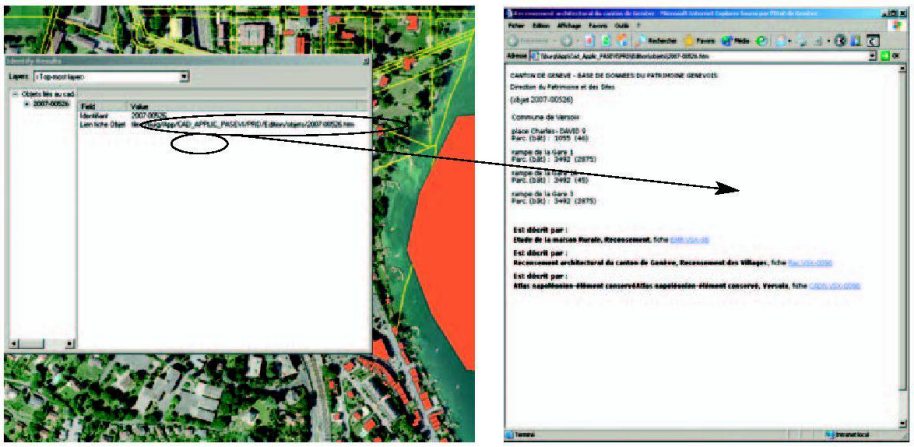

Fig. 2: Fiche Objet.

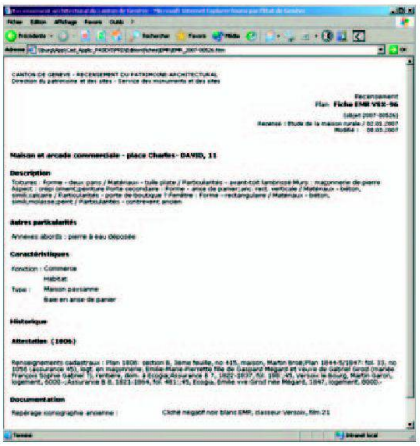

Fig. 3: Fiche descriptive.

Fig. 4: Fiche descriptive liée à un objet classé.

dans le terrain. Le calage de l'un des plans de ce projet sur le cadastre actuel met en évidence ces éléments réalisés et encore conservés.

Gestion d'interprétations multiples sur un objet

La fiche objet (voir fig. 2) recense les caractéristiques liées à l'objet telles que l'identification, l'adresse, les éventuelles mesures de protection, ainsi qu'un lien vers différentes descriptions d'un objet (fiches descriptives, fig. 3). Une fiche descriptive renseigne sur le contexte géographique, historique, culturel d'un objet et regroupe des informations de natures différentes tels que textes, images et documents. Ces informations ne sont pas mises à jour, mais conservées et complétées par de nouvelles descriptions.

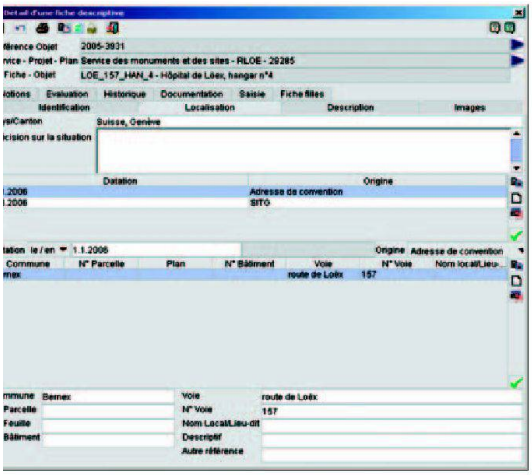

Fig. 5: L'historique des localisations est conservé dans le système.

Intégration au processus administratif

Le système permet d'avoir à disposition des données tels que les objets classés ou inscrits à l'inventaire, ou encore la représentation de la valeur des objets décrits dans le cadre d'un projet de recensement. Ces données sont prises en compte dans les processus d'aménagement du territoire.

Gestion de l'évolution de l'objet dans le temps

La gestion de l'historique des empreintes territoriales pose des problèmes particuliers dans la mesure où celles-ci ne sont pas stables mais varient dans le temps (transformation, extension, destruction partielle). Quelle empreinte choisir pour définir l'objet? Une des solutions envisagées, mais pas encore mise en œuvre, serait de définir l'objet patrimonial par une représentation symbolique (qui ne serait pas nécessairement située géographiquement de manière précise), à laquelle seraient rattachées ses multiples empreintes territoriales successives.

Séverine Kraft
Nicolas Schätti
Anne-Marie Viaccoz-de Noyers
Direction du patrimoine et des sites
République et canton de Genève
Département des Constructions et Technologies de l'Information
CH-1200 Genève
severine.kraft@etat.ge.ch
nicolas.schatti@etat.ge.ch
anne-marie.viaccoz@etat.ge.ch